



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 30 mars 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-03-30_2288
Festival de robotique et des nouvelles technologies

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présentielle/visioconférence en application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 prorogé par la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire n°2020-1379 du 14 novembre 2020. La séance étant ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 24 mars 2021 et le quorum étant réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	V	
VIELHESCAZE	Camille	2 ^{ème} vice-présidente	V	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	V	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 ^{ème} vice-président	X	
BENSARSE REDA	Lamia	5 ^{ème} vice-présidente	X	
BENCHEIKH	Imène	6 ^{ème} vice-président	V	
DECROUY	Clément	7 ^{ème} vice-président	V	
MARCHAND	Romain	8 ^{ème} vice-président	V	
VALA	Cécilia	9 ^{ème} vice-présidente	V	
GONZALES	Elise	10 ^{ème} vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-Marie	12 ^{ème} vice-président	V	
LABROUSSE	Sophie	13 ^{ème} vice-présidente	V	
GRILLON	Eric	14 ^{ème} vice-président	V	
LAURENT	Jean-Luc	15 ^{ème} vice-président	X	
MARCILLAUD	Bruno	16 ^{ème} vice-président	V	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	X	
YAVUZ	Métin	18 ^{ème} vice-président	-	
DUFOUR	Jean-Marc	19 ^{ème} vice-président	V	
LAFON	Gilles	20 ^{ème} vice-président	V	
AGGOUNE	Fatah	1 ^{er} Conseiller délégué	X	
GAUDIN	Philippe	2 ^{ème} Conseiller	V	
ID ELOUALI	Ali	3 ^{ème} Conseiller	V	
BELL-LLOCH	Pierre	4 ^{ème} Conseiller	V	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2284 à 2293	23	0	23

Exposé des motifs

Le Festival de robotique de Cachan est un événement annuel créé en 2015 par l'IUT de Cachan et la Ménagerie technologique, une association qui œuvre depuis une vingtaine d'années pour un rapprochement entre les milieux scientifiques et artistiques. Implanté en plein cœur de l'ancien campus de l'ENS et associant toutes les structures qui s'y côtoient (IUT, université, lycée, commune...), l'objectif du festival a d'abord été de proposer au grand public un accès aux nouvelles technologies, en particulier au domaine de la robotique par une approche pluridisciplinaire regroupant une grande exposition, des rencontres, des performances artistiques et l'organisation de compétitions étudiantes (en particulier, la coupe de robotique des IUT GEII). Une attention particulière est donnée aux visites scolaires, dans le but de sensibiliser les plus jeunes aux nouvelles technologies et aux matières scientifiques.

Le succès croissant du festival (2000 visiteurs en 2018, puis 3500 en 2019, dont 550 scolaires et 450 étudiants pour 3 compétitions différentes) a conduit les organisateurs à créer une nouvelle association dédiée intégralement à l'organisation de l'événement à Cachan, mais aussi sur les autres communes du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. L'EPT fait partie des 4 membres fondateurs de cette association, avec l'IUT de Cachan, l'université Paris-Saclay et la ville de Cachan. Ils sont tous membres de droit du conseil d'administration et participent au comité de pilotage du festival.

1. Bilan de l'édition 2020 du festival et perspectives pour 2021

La crise sanitaire a impacté fortement l'édition 2020 du festival. Initialement prévue en juin, celle-ci a d'abord été reportée au mois d'octobre, avant d'être amputée d'une partie de sa programmation, en raison du renforcement des mesures sanitaires et de la fermeture de certains équipements publics. Les rendez-vous maintenus ont rassemblé quelques centaines de personnes, mais un plus large public a été touché grâce à plusieurs captations vidéo (direct et rediffusion en ligne).

- Mercredi 7 Octobre 2020 : Atelier d'initiation de robots Dash animé par 2 étudiants de l'IUT de Cachan à la médiathèque l'Echo du Kremlin Bicêtre ;
- Jeudi 8 Octobre 2020 : Conférence « Faisons de la physique avec Star Wars » animée par Roland LEHOUCQ au théâtre des quartiers d'Ivry-Sur-Seine ;
- Vendredi 9 Octobre 2020 : Projection du film « 2001, l'odyssée de l'espace » suivie d'un débat animé par Hugues ANGELIS, Marc - Antoine MIVILLE-DESCESNES, Jean-Jacques RUTTNER au cinéma le Luxy d'Ivry-Sur-Seine ;
- Lundi 12 Octobre 2020 : Conférence « Comment parle un robot ? » présentée par Frédéric LANDRAGIN en partenariat avec l'Université Populaire d'Arcueil à l'espace Jean-Vilar d'Arcueil ;
- Mardi 13 Octobre 2020 : Table ronde « Comment le numérique impacte les professionnels de la santé et de la silver économie ? » Avec la participation d'Isabelle MARCHAND (Silver Innov'), de Bertrand MANUEL (Innov'Lab), du docteur Bastien PARIER, (hôpital Bicêtre), de la psychologue Christelle CEDAT (hôpital Paul Brousse) et de Claire FAUCHILLE (fablab Héphaïstos) à Silver Innov' ;
- Mardi 13 Octobre 2020 : Projection du Film « Yves » suivie d'un débat animé par Bertrand MANUEL et Filippo FABRI au cinéma La Pléiade de Cachan ;
- Mercredi 14 Octobre 2020 : Atelier de fabrication de robots à la médiathèque Simone de Beauvoir d'Athis Mons ;
- Vendredi 16 Octobre 2020 : Conférence sur la domotique animée par Olivier GRANON à la médiathèque Simone de Beauvoir d'Athis Mons.

Cette année, le festival devrait retrouver sa place dans le calendrier au mois de juin. Les organisateurs travaillent sur 2 programmations parallèles intégrant différents scénarios permettant de s'adapter aux mesures sanitaires. Il est d'ores et déjà acté que les compétitions s'adressant aux étudiants des IUT de France et nécessitant une préparation de plusieurs mois n'auront pas lieu, les plannings d'enseignement ayant été fortement perturbés ces derniers mois. Selon le scénario retenu, le budget de l'événement devrait se situer entre 30 et 75 k€.

2. Animation du DAS numérique

Fortement ancré sur le territoire, le festival aborde principalement le thème de la robotique, mais également d'autres domaines d'innovation technologique (mécatronique, intelligence artificielle, industrie 4.0...) qui concernent de nombreux acteurs (lycées, écoles d'ingénieurs, start-up, entreprises industrielles...). L'EPT soutient le festival depuis 2016, dans le cadre de l'animation du DAS (domaine d'activité stratégique) « numérique et industries connexes ». Ce soutien est à la fois financier et opérationnel, avec la participation au comité de pilotage et à l'organisation de plusieurs événements, en lien avec l'écosystème. Sous l'impulsion de l'EPT, le

festival implanté à Cachan s'est progressivement étendu à d'autres villes du territoire (Arcueil, Athis-Mons, Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre...) et a intégré de nouveaux partenaires (médiathèques, écoles d'ingénieurs, fablabs, entreprises...).

L'association créée pour organiser le festival a inscrit dans ses statuts les objectifs suivants :

- Faire de cet événement un espace de découverte, d'échange et de réflexion sur les domaines de la robotique et des nouvelles technologies numériques ;
- Fédérer et valoriser les différents acteurs du territoire (entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, clusters et pôles, collectivités territoriales, structures publiques et associatives, porteurs de projets...);
- Développer l'ancrage territorial de ces acteurs et s'ouvrir à de nouveaux lieux de diffusion ;
- Intensifier et diversifier l'approche pluridisciplinaire et les champs d'application de la robotique, du numérique et plus largement des sciences et techniques ;
- Multiplier et diversifier les propositions pédagogiques et d'expérimentation ;
- Développer le volet compétitions étudiantes et l'ouvrir à l'international ;
- Sensibiliser les étudiants et les porteurs de projets à l'entrepreneuriat.

Dans la perspective de l'évolution du campus de Cachan (départ de l'ENS, arrivée de nouvelles écoles d'ingénieurs et ouverture sur la ville) le festival représente un véritable événement fédérateur pour ces acteurs et à l'échelle du territoire.

Compte tenu de ces éléments et du rôle que joue le festival dans l'animation de l'écosystème numérique, il est proposé de renouveler le soutien de l'EPT à cet événement et de reconduire la subvention de 12 000 €.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Considérant que cette action s'inscrit dans les missions de l'EPT en matière de développement économique, de soutien à l'innovation, de GPEC territoriale et de promotion du territoire ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président et sur sa proposition,

Le bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve le soutien au Festival de Robotique et la participation de l'EPT au comité de pilotage.
2. Décide la reconduction d'une subvention de 12 000 € à l'association Festival de Robotique pour l'année 2021.
3. Précise que cette dépense est inscrite au budget prévisionnel 2021.
4. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 23

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture 7 avril 2021
ayant été publiée le 6 avril 2021



A Vitry-sur-Seine, le 6 avril 2021
Le Président

Michel LEPRETRE